

CH_VB 10105772 vom 30. Mai 1989

Bundesverwaltung, 1989-05-30, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb__td_class__metadataCell__10105772__td_

FR: CH_VB 10105772 du 30 mai 1989

IT: CH_VB 10105772 del 30 maggio 1989

Erwägungen

E. 19

avril 1989 Tribunal militaire de division 2: Le président, Lt-colonel Nicolas Stoll 32846 1340

Citations Le président du tribunal militaire de division 10A, A vous: vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 22 juin 1989, à 9 h. 30, à Villeneuve VD, Maison-dé-Ville, Salle du Conseil communal, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle, subsidiairement de refus de servir et d'inobservation de prescriptions de service. Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

E. 20

avril 1989 Tribunal militaire de division 10A: Le président, major Raymond Fluckiger Le président du tribunal militaire de division 1, A vous: vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le vendredi 19 mai 1989, 8 h. 30, à Morges, Hôtel-dé-Ville, Salle des pas-perdus, 1er étage, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle. Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

E. 21

avril 1989 Tribunal militaire de division 1: Le président, Lt-colonel Michel Maillefer 32846 1341

Citations Le président du tribunal militaire de division 2, A vous: vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le vendredi 19 mai 1989, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-dé-Ville, Salle des débats, 2e étage, sous l'inculpation pour absence injustifiée, pour d'instigation à faux dans les documents de service, subsidiairement d'instigation à faux dans les titres, et pour d'insoumission intentionnelle, plus la révocation éventuelle d'un sursis. Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

E. 24

avril 1989 Tribunal militaire de division 2: Le président, Lt-colonel Daniel Blaser 32846 1342

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Publications des tribunaux In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 1989 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 17 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 02.05.1989 Date Data Seite 1340-1342 Page Pagina Ref. No 10 105 772 Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert. Le document a été digitalisé par les. Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.